Gurgy Infos

Journal d'informations municipal

N°132
FÉVRIER
MARS
AVRIL
2026



www.gurgy.net

Gurgy Infos

Sommaire

Actualités.....1-7
Infos travaux.....8-10
Retour sur.....11-12
Ils font vivre Gurgy.....12
Culture.....13
Il était une fois...Gurgy.....14
Associations.....15-18
Manifestations.....19

Cérémonie des voeux

Le foyer communal a accueilli de nombreux habitants pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le vendredi 16 janvier 2026.
Entouré de l'équipe municipale, de M. le président du conseil départemental, Monsieur le sénateur Jean Baptiste Lemoyne, Madame Armina Guiblain, conseillère départemental et Maire de Monéteau, Monsieur Magloire Siopathis conseiller départemental et Maire d'Appoigny.
Monsieur Le maire a adressé un message de gratitude et de bilan, dans une ambiance conviviale et attentive.



Il est ensuite revenu sur les actions menées au cours de l'année écoulée, notamment :

Un éclairage public plus performant et plus économe

Ces travaux visent à réduire la consommation électrique grâce à des luminaires LED, améliorer la qualité d'éclairage dans les rues et les espaces publics, avec une gestion pilotée.
Un financement en parti subventionné par le SDEY.



Cérémonie des voeux



La construction d'une nouvelle micro crèche

La commune engage la construction d'une nouvelle micro crèche afin d'offrir aux familles une solution de garde de proximité, moderne et sécurisée.
Ce futur équipement permettra, d'accueillir les tout petits dans un cadre chaleureux et adapté à leurs besoins. D'importantes subventions ont été apportées à la commune pour financer ce projet.

Un nouveau site internet pour une commune plus connectée

Parce que l'information doit être accessible à tous, la commune a procédé à la refonte complète de son site internet. Le nouveau portail offre, une navigation plus intuitive, un design modernisé et adapté aux smartphones.

Remerciements

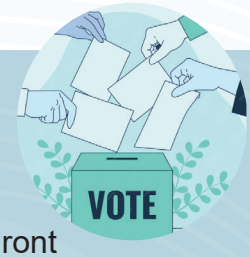
Monsieur le Maire a remercié chaleureusement l'ensemble des agents municipaux, dont l'engagement quotidien garantit le bon fonctionnement des services publics. Il a également salué le travail précieux des bénévoles associatifs, véritables piliers de la vie locale.

Un moment convivial

La cérémonie s'est conclue autour du verre de l'amitié, permettant aux habitants d'échanger avec les élus et de partager un moment chaleureux pour débuter l'année sous le signe de la proximité.

Elections municipales 2026

A vos agendas !



Les élections municipales se dérouleront en mars 2026. Ce scrutin permet d'élire les conseillers municipaux qui siègeront au sein du conseil de notre commune pour un mandat de six ans.

Dates des scrutins

Premier tour : **Dimanche 15 mars 2026**
Second tour : **Dimanche 22 mars 2026**
Merci de vous présenter au bureau de vote munis d'une pièce d'identité avec photo (obligatoire). La carte électorale est recommandée pour faciliter le passage à l'émargement.

Organisation à Gurgy

Les opérations de vote se tiendront dans les locaux de l'école de Gurgy, 2 grande rue, de 8h à 18h.

Vote par procuration

Pour rappel, en cas d'indisponibilité lors de l'un ou des deux tours, il est possible d'établir une procuration. La démarche peut être initiée de manière dématérialisée sur le portail **maprocuration.gouv.fr**, ou physiquement auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie.

Le site internet fait peau neuve !

Un nouveau site, plus moderne

Nous sommes heureux d'annoncer la **mise en ligne de notre nouveau site internet,** entièrement repensé pour offrir aux habitants un accès **plus simple, plus rapide et plus clair à l'information municipale**.

Ce nouvel outil modernisé a été conçu pour répondre aux besoins quotidiens des Gurgycois.

Il propose une **navigation intuitive, un design épuré** et des contenus enrichis afin de mieux valoriser la vie locale et les services proposés par la commune.

Le site regroupe désormais l'ensemble des informations utiles :

- actualités de la commune,
- démarches administratives,
- urbanisme,
- vie associative,
- agenda des événements,
- informations pratiques du quotidien.

Chaque rubrique a été organisée pour permettre à chacun de trouver facilement ce qu'il cherche, que ce soit depuis un **ordinateur, une tablette ou un smartphone**.

Nous vous invitons à découvrir dès maintenant ce nouvel espace d'information et de services, pensé pour vous.

Rendez-vous sur : **www.gurgy.net**

Laëtitia Da Silva (Adjointe à la communication)





Soirée débat à Gurgy

Coopérer avec son enfant pour l'aider à grandir

Le **jeudi 20 novembre 2025**, les écoles de Gurgy, en partenariat avec la CAF représentée par **Aude Brunet**, ont organisé une **soirée-débat** consacrée à un thème essentiel pour de nombreuses familles : « **Coopérer avec son enfant dans la vie quotidienne pour l'aider à grandir** ».
L'événement, ouvert aux parents, enseignants et professionnels de l'enfance, a rassemblé un public attentif désireux d'échanger autour des enjeux éducatifs actuels.

Comprendre la coopération au quotidien

Au cœur de cette soirée, un objectif : **proposer des pistes concrètes pour instaurer une relation plus harmonieuse entre parents et enfants**. Aude Brunet a rappelé que la coopération ne se résume pas à une simple obéissance, mais qu'elle se construit dans le dialogue, la confiance et la compréhension mutuelle.
À travers des exemples de situations quotidiennes (devoirs, routines du matin, gestion des écrans ou émotions), les participants ont pu réfléchir aux manières d'encourager l'autonomie et la responsabilité chez l'enfant.

Un partenariat engagé pour les familles

L'implication de la CAF dans cet événement témoigne d'une volonté partagée de soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Les écoles de Gurgy, quant à elles, réaffirment leur engagement à favoriser des initiatives permettant de renforcer le lien entre la communauté éducative et les familles.

Un moment d'échanges enrichissant

La soirée s'est clôturée par un temps de questions et d'échanges, où chacun a pu partager expériences, difficultés et réussites. Les participants sont repartis avec des outils pratiques, mais aussi avec le sentiment d'être accompagnés dans un rôle parfois complexe, celui de parent.

Nathalie Bardin (Adjointe Enfance, Famille, Jeunesse)



Parc photovoltaïque le Nouzeau Boralex

Le **projet de centrale solaire du Nouzeau**, situé sur la commune de Gurgy, a été autorisé en juillet 2025 à l'issue d'une enquête publique ayant reçu un avis favorable.

Depuis l'obtention de cette autorisation, les équipes de Boralex poursuivent les différentes étapes préparatoires au chantier : études de pré-construction, démarches de raccordement au réseau électrique en lien avec Enedis, ainsi que la signature d'un contrat de vente de l'électricité produite.

Les travaux de cette installation solaire, implantée sur l'**ancienne carrière des sablières de Gurgy**, au nord de la commune, devraient débuter à la fin de l'été 2026.

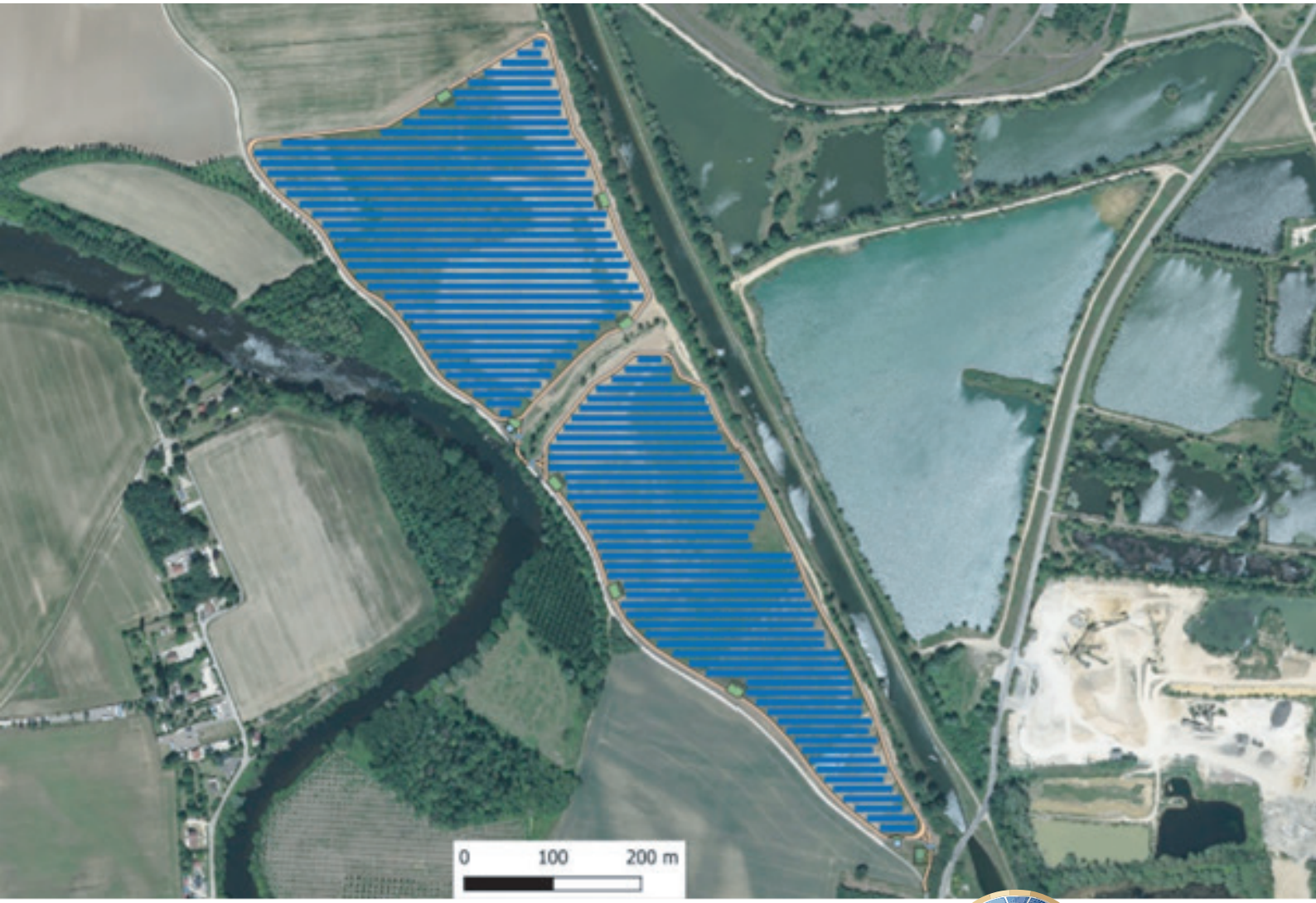
La **mise en service est prévue début 2028**.

À terme, la centrale produira environ **29 GWh d'électricité par an**, soit l'équivalent de la consommation électrique de près de 7 000 foyers.

Le projet générera par ailleurs près de **60 000 € de retombées fiscales annuelles**, réparties entre la commune, la communauté d'agglomération et le département.

Les habitants seront régulièrement informés de l'avancement du projet par le biais de lettres d'information.

Par ailleurs, Boralex a lancé en septembre 2025 les travaux du parc solaire de la Plaine de Nange, situé sur les communes de Rosoy et d'Étigny, au sud de Sens. Ce parc, combinant installations au sol et flottantes, sera une première dans le département de l'Yonne.



Pour toute question, il est possible de contacter Boralex
à l'adresse suivante : henri.perraultdejotemps@boralex.com



Un nouveau regard sur notre patrimoine

Gurgy est désormais équipé de totems touristiques

Gurgy franchit une nouvelle étape dans la valorisation de son territoire !
Suite à l'obtention du label « Pays d'art et d'histoire » par l'agglomération de l'Auxerrois, notre commune se pare de **nouveaux supports d'information** pour faire découvrir ses trésors aux habitants, comme aux visiteurs. Ces panneaux, installés par la Communauté d'Agglomération en fin d'année 2025, offrent un nouveau regard sur notre patrimoine local.



Un parcours en quatre étapes clés

Désormais, quatre sites emblématiques de Gurgy sont équipés de totems et de plaques informatives :

- L'Escale Fluviale
- L'Église de Gurgy et la place
- L'Échelle à poissons
- L'Étang des Noisats (sur le chemin de Chemilly)

Pour découvrir l'histoire fascinante de la nécropole de Gurgy datant de 8 000 ans av. J.-C.

La technologie au service de l'histoire

Ces panneaux, **rédigés en français et en anglais**, ne se contentent pas de textes classiques. Ils intègrent un **QR Code nommé « ASK Saint-Germain »**. En le scannant avec votre smartphone, une intelligence artificielle répondra en direct à toutes vos questions sur l'histoire et les spécificités de notre patrimoine local (peupliers noirs, fouilles archéologiques, etc.).

Gurgy complice de la nature et de la culture

Jean-Luc Liverneaux (Adjoint tourisme, culture, mobilité)

Mobilité : Gurgy bouge avec Flexibus et AuxR_M le vélo !



Les chiffres de l'année 2025 confirment que les Gurgyçois sont de fervents utilisateurs des nouveaux modes de transport de l'Agglomération.

Flexibus : Un service plébiscité

Avec **1 162 courses** réalisées entre le 1er janvier au 30 novembre 2025, **Gurgy se classe parmi les communes les plus actives du réseau**. Ce service sur réservation (7h-19h) a transporté **1 134 passagers** cette année.
Vos destinations favorites ?
La Gare SNCF, la Gare Routière et la zone des Clairions, qui totalisent à elles seules plus de la moitié des trajets.

AuxR_M le vélo : Notre station dans le "Top 20"

La station située Place des Commerces connaît un franc succès. Avec **1 702 arrivées et 1 364 départs**, elle se hisse à la **18ème place** sur les 54 stations du territoire des 29 communes de l'Auxerrois.

Jean-Luc Liverneaux (Adjoint tourisme, culture, mobilité)

La Convention Territoriale Globale

CTG CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

SCAN ME

La mairie de Gurgy et la CAF ont renouvelé en novembre 2025 la Convention Territoriale Globale (CTG) pour une durée de 5 ans.
Ce dispositif vise à élaborer un projet social de territoire fondé sur un diagnostic partagé avec ses habitants et les acteurs locaux, afin de définir les actions prioritaires.
Dans ce cadre, la mairie vous a sollicité en mai 2025 pour participer à une enquête portant sur plusieurs thématiques :

- La petite enfance,
- La jeunesse,
- La parentalité,
- La mobilité,
- Le cadre de vie,
- L'animation sociale
- L'accès aux droits.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration. Les nombreuses réponses recueillies ont permis aux élus de construire des axes de travail et un nouveau plan d'actions au plus près de vos besoins et de vos attentes.
Vous trouverez l'ensemble des réponses et leur analyse en scannant le QR code ci-contre.

Le 12 novembre 2025, la CAF a donc donné un avis favorable à la signature de la nouvelle CTG, qui sera effective pour une durée de cinq ans, soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030.
Ainsi, les grands axes seront :

- La Petite Enfance avec la construction de la nouvelle micro-crèche.
- L'enfance Jeunesse avec la poursuite du travail sur les accueils périscolaires et extrascolaires.
- La jeunesse avec le développement du secteur Ados.
- La jeunesse toujours avec la poursuite du financement des formations BAFA pour les jeunes de Gurgy, en passant de 2 à 3 formations par ans.
- L'aide à la parentalité avec l'organisation de soirée débat, des ateliers thématiques avec l'UDAF et la création d'un café parents.
- Enfin l'enfance-jeunesse avec la rénovation et la création d'une extension pour la Maison de la Jeunesse afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Cette enquête a aussi mis en lumière d'autres besoins, d'autres demandes (réfections des trottoirs, rue, sécurité, services, etc.) qui seront abordées prochainement.

A 16 ans, pensez au recensement citoyen !



Tous les citoyens français âgés **de 16 à 25 ans** doivent effectuer leur **recensement citoyen.**

A noter, le recensement citoyen est obligatoire et doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire permettant ainsi :

- d'obtenir une attestation de recensement ;
- d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

Le recensement peut être effectué à la mairie ou en ligne (sur le site **https://www.service-public.gouv.fr**) en se munissant de :

- la carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- du livret de famille à jour ;
- d'un justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

Protégeons nos espaces publics

Stop aux autocollants et aux tags !



Depuis plusieurs semaines, la commune de Gurgy constate une multiplication d'autocollants et de tags dans différentes rues du village. Panneaux de signalisation, boîtes aux lettres, armoires techniques, abribus et autres éléments du mobilier urbain sont concernés.
De nombreux marquages arborent notamment les couleurs de **l'AJ Auxerre.**

Si la municipalité comprend et respecte la passion sportive qui anime certains supporters, il est essentiel de rappeler que le collage d'autocollants ou toute forme de marquage sur le mobilier public constitue une **dégradation du domaine public**. Ces actes sont passibles d'une **amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €**, conformément à l'**article R.635-1 du Code pénal.** En cas de récidive ou de dommages importants, les sanctions peuvent être aggravées et donner lieu à des poursuites judiciaires.

Au-delà de l'aspect légal, ces dégradations portent atteinte à la **propreté et à l'image de Gurgy**, tout en engendrant des **coûts de nettoyage supplémentaires** supportés par la collectivité, et donc par l'ensemble des habitants.

Soutenir l'AJ Auxerre peut et doit se faire dans le respect de notre cadre de vie. Encourager son équipe avec fierté ne doit pas se faire au détriment de notre village.
La municipalité appelle chacun à faire preuve de **civisme et de responsabilité**. Préserver un environnement propre, agréable et accueillant est l'affaire de tous.
Merci à toutes et à tous pour votre vigilance et votre engagement en faveur d'un Gurgy propre et agréable à vivre.

Eric Lenoir (Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme)



La micro-crèche sort de terre

Le chantier avance comme prévu

Le projet de la micro-crèche franchit actuellement une étape importante de sa construction.
Les fondations sont désormais prêtes, laissant deviner l'emprise au sol du futur bâtiment.
Après la pose du ferraillage et des réseaux techniques, **le coulage de la dalle béton** a eu lieu le 19 janvier.

Une **réunion de chantier est organisée chaque semaine**, ce qui permet de coordonner l'action des entreprises sous la supervision du **cabinet d'architectes ATRIA et des élus**.

Rénovation de l'éclairage public



Depuis le 15 décembre 2025, la commune de Gurgy a engagé des **travaux de rénovation de son éclairage public**. Ces interventions visent à **moderniser les installations existantes** et à améliorer leur fonctionnement au quotidien.
Le programme en cours permet de faire évoluer le réseau vers des équipements **plus performants et mieux maîtrisés**, notamment en matière de consommation énergétique et de gestion technique.

Un programme de travaux structurant

Les opérations portent notamment sur

- Le remplacement de 302 lanternes par des luminaires LED,
- La création de 18 nouveaux points lumineux, améliorant la couverture du réseau,
- Le remplacement de 14 mâts et l'installation de 12 nouveaux mâts, dont 6 solaires autonomes,
- La rénovation de 19 armoires d'éclairage public,
- La mise en place d'un système de télégestion, facilitant le pilotage et le suivi du réseau.

Un chantier organisé sur plusieurs mois

Les travaux s'étalent sur une durée prévisionnelle d'environ quatre mois.
La première phase est consacrée au remplacement des lanternes, suivie d'une période dédiée à la pose et au renouvellement des mâts, avant les opérations de finition et de remise en état.
Pendant la phase de finalisation des travaux et les réglages du pilotage à distance, **certains secteurs d'éclairage pourront rester temporairement allumés en journée.** Il s'agit d'une situation normale, liée aux opérations de paramétrage nécessaires pour assurer un fonctionnement optimal du système

Une amélioration progressive du cadre de vie

Au fil de l'avancement du chantier, les habitants bénéficieront d'un éclairage plus homogène et plus fiable, adapté aux usages actuels, tout en permettant une **meilleure maîtrise des consommations**.
La commune remercie les riverains pour leur compréhension face aux éventuelles gênes temporaires liées à ces travaux.

Eric Lenoir (Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme)

Entretien des fossés communaux

Des travaux programmés



La commune a programmé une **opération d'entretien des fossés** afin d'améliorer l'écoulement des eaux de pluie et de limiter les effets des intempéries sur le territoire communal.
Ces travaux concerneront **environ 7 kilomètres de fossés**. Ils consistent principalement à **nettoyer les fossés et à retirer les dépôts accumulés au fil du temps**, comme la terre, la boue ou la végétation, qui empêchent l'eau de circuler correctement.
En redonnant aux fossés leur fonction première, cette intervention permettra de **faciliter l'évacuation des eaux**, de réduire les risques de stagnation ou de débordement et de **protéger les routes, chemins et terrains voisins.**
Cet entretien, devenu nécessaire avec le temps et l'évolution des conditions climatiques, **contribue au bon fonctionnement des équipements communaux** et à la préservation du cadre de vie. Il s'agit d'un travail de fond, souvent peu visible, mais essentiel pour prévenir les désagréments liés aux fortes pluies.

Eric Lenoir (Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme)

Travaux sur l'aire de repos au bord de l'Yonne

Un nouvel espace de détente pour les promeneurs et cyclistes

Bonne nouvelle pour les habitants et les usagers de la véloroute : **Voies Navigables de France (VNF)** a achevé les **travaux de réaménagement de l'ancienne plateforme** en béton située au bord de l'Yonne, à environ 200 mètres de l'entrée du canal de dérivation.

Ce site a été repensé pour offrir un **espace de pause agréable et fonctionnel**, aussi bien pour les cyclistes que pour les promeneurs. L'aire de repos est désormais équipée de t**ables de pique-nique ombragées, d'un abri à vélos ainsi que d'une table d'échecs**, invitant à la détente.
Les premiers arbres ont également été plantés, marquant le début de la végétalisation du site et contribuant à une meilleure intégration paysagère.

Pour rappel, ce projet a été réalisé par **Voies Navigables de France**, en partenariat avec la commune.
Cet aménagement a été financé à 100 % par VNF.
Pour la commune, l'engagement portera essentiellement sur l'entretien.





Viste de l'arboretum - commune de Vincelles

Parc du Sinotte

La réflexion sur le projet continue

La commune poursuit son travail de réflexion autour de l'avenir du parc de Sinotte, avec la volonté de concevoir un aménagement harmonieux, respectueux de son environnement naturel et adapté aux usages des habitants.

Dans cette démarche, la municipalité est accompagnée par le **CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)**, dont l'expertise permet d'apporter un regard extérieur et des conseils sur les enjeux paysagers, environnementaux et d'usages du site.
Parallèlement, la commune a rencontré le **Syndicat Mixte**, qui réalisera sur une durée d'un an une **étude complète du ru de Sinotte**. Cette étude comprendra un diagnostic approfondi ainsi que des préconisations d'aménagement. Ces éléments seront indispensables pour imaginer un projet cohérent, respectueux du fonctionnement du cours d'eau, de la biodiversité et du cadre naturel du parc.

Dans un souci d'inspiration et de partage d'expériences, les membres du comité de pilotage (COPIL) se sont également rendus à Vincelles durant l'été 2025, afin de **recueillir le retour d'expérience lié à la création d'un arboretum et d'une une aire de jeux**. Cette visite a permis d'identifier des pistes intéressantes pour notre projet.

L'ensemble de ces démarches s'inscrit dans une volonté de prendre le temps de la réflexion afin de proposer, à terme, un aménagement de qualité, durable et en adéquation avec l'identité naturelle du parc de Sinotte et des usages des habitants.

Retour sur le Marché de Noël

Une édition chaleureuse et conviviale en intérieur et extérieur



Le **marché de Noël** a une nouvelle fois illuminé notre commune et rassemblé habitants, familles et visiteurs dans une ambiance festive.
Malgré la fraîcheur de décembre, la bonne humeur était au rendez vous et les allées n'ont pas désempli, le **carrousel** a fait le plein tout au long de la journée, pour le plus grand bonheur des plus petits qui ne se lassaient pas de tourner encore et encore.
Cette année encore, la **municipalité a offert des tickets de manège aux enfants des écoles et de la crèche**, leur permettant de profiter pleinement du carrousel et de repartir avec de jolis souvenirs.
Le **passage du Père Noël** a, comme toujours, fait briller les yeux des enfants.
Les **chorales de Gurgy et la déambulation de la parade lumineuse** ont rythmé l'après midi et début de soirée et créé de beaux moments de partage.
La **buvette et le stand de vin chaud** ont également rencontré un franc succès, permettant à chacun de se réchauffer tout en profitant de l'ambiance.
Nous tenons à **remercier chaleureusement les bénévoles, les agents communaux, les associations, la MDJ, les pompiers de Gurgy et les exposants** pour leur investissement.
Leur énergie et leur enthousiasme ont largement contribué à la réussite de cette édition.
Ce marché de Noël confirme une fois de plus son importance dans la vie de notre village : un moment simple, convivial et fédérateur, qui marque le début des fêtes de fin d'année.
Nous vous donnons déjà rendez vous en 2026, pour une nouvelle édition encore plus magique.

Laëtitia Da Silva, Adjointe aux manifestations



Chorale de l'amitié



Les sapins lumineux et le père noël



Le Carrousel

RETOUR SUR...

La Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers

Le **samedi 10 janvier 2026**, le Centre de Première Intervention (CPI) de Gurgy a célébré la **Sainte-Barbe**, Sainte patronne des sapeurs-pompiers. Ce moment traditionnel et solennel est chaque année l'occasion de rendre hommage à l'engagement, au courage et au dévouement de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement au service de la sécurité de tous. Cette cérémonie rappelle la **place essentielle qu'occupent les sapeurs-pompiers dans la protection de la population et dans la vie de notre commune**.

En 2025, les sapeurs-pompiers du CPI de Gurgy ont réalisé **62 interventions**, témoignant de leur disponibilité et de leur implication constante au service des habitants.

La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement sans faille, ainsi qu'à leurs familles pour leur soutien indispensable.



ILS FONT VIVRE GURGY

Adrien Lemaire

Votre voisin et expert en immobilier à Gurgy

On dit souvent qu'il faut connaître un lieu pour bien le vendre. En tant qu'enfant du pays et habitant de Gurgy, je connais chaque rue et chaque atout de notre commune. **Conseiller indépendant au sein du réseau IAD France**, je combine cette connaissance du terrain avec mon expertise commerciale pour valoriser au mieux votre bien. Vous avez un **projet de vente ou d'achat ?**
Discutons-en entre voisins pour concrétiser vos envies en toute sérénité.



Espace Culturel

Du 31 janvier au 22 février
Mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h
Exposition peinture de Gilles Mendoza

Vernissage le samedi 31 janvier à 18h



Peintre autodidacte depuis 1987, Gilles Mendoza débute son parcours artistique après une première carrière de dessinateur en bâtiment.
Très tôt, il se passionne pour l'aquarelle, technique qu'il explore avec sensibilité avant de s'orienter vers l'acrylique sur toile, qui devient progressivement son moyen d'expression privilégié.
Inspiré par la nature, les villes et les villages qui l'entourent, il puise dans son environnement quotidien une grande partie de sa créativité.
Mais Gilles Mendoza ne se limite pas à la représentation du réel : il affectionne également la création de paysages imaginaires, où se mêlent atmosphères poétiques et compositions personnelles.
Son travail, nourri de liberté et de curiosité, offre une peinture vivante, accessible et profondément ancrée dans l'observation du monde, qu'il soit réel ou rêvé.

Du 07 au 29 mars
Mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h
Exposition de l'association Les 4'Arts

Vernissage le samedi 7 mars à 18h

Forte de soixante-dix adhérents, l'Association Les 4'ARTS réunit une large palette de pratiques artistiques : peinture, sculpture, dessin, photographie.
Toutes les disciplines y trouvent leur place.
Ouverte à tous, débutants comme confirmés, elle offre un espace où chacun peut s'exprimer librement, qu'il s'agisse d'art abstrait, figuratif, humoristique ou caricatural.
Les 4'ARTS est un acteur reconnu de la vie culturelle d'Auxerre et du département, fidèle à son
esprit d'ouverture, de partage et de création.



Retrouvez le programme culturel pour l'année 2026 sur notre site internet
https://www.gurgy.net/expositions-programme

Il était une fois... Gurgy

Le barrage de Gurgy

Une échelle pour les saumons d'autrefois

Si vous empruntez le chemin du halage, vous découvrirez une curiosité rare pour notre département : une échelle à poissons située au milieu du barrage.

Un barrage né des caprices de l'Yonne

Au XIXe siècle, sous Napoléon III, l'Yonne était une autoroute pour le **flottage du bois descendant du Morvan vers Paris.**

Les **"trains de bois"**, d'immenses assemblages de 72 mètres de long, rendaient la **navigation périlleuse dans les méandres de Gurgy.**

Pour sécuriser ce trafic et répondre aux inondations répétitives, de grands travaux furent lancés après 1867. C'est à cette période que furent construits le **canal de dérivation, l'écluse de Néron et notre barrage actuel.** Mais ce progrès technique créa un obstacle infranchissable pour la faune : **une chute d'eau de 2,52 mètres** en période de basses eaux.

Le plaidoyer d'un ancien Maire

Face à la disparition des saumons qui remontaient autrefois vers la Cure, les pêcheurs et riverains ont fait entendre leur voix.

Le 19 août 1885, lors d'une séance au Conseil Général de l'Yonne, **Claude François Romand**, ancien Maire de Gurgy et propriétaire du Château de la Motte, intervient avec passion.

Il décrit les saumons se blessant contre les barres de fer du barrage dans leur instinct de reproduction.

Son plaidoyer porte ses fruits : un **projet de 5 000 francs** est adopté pour construire l'échelle que nous admirons encore aujourd'hui.

Un monument à la mémoire des hommes et des poissons

Si le **saumon a progressivement disparu de nos rivières au fil du XXe siècle**, notre échelle à poissons demeure un témoignage précieux.

Elle nous rappelle l'engagement de nos prédécesseurs, et notamment de M. Romand, pour concilier les besoins de la navigation et le respect de notre environnement aquatique.

Article basé sur les recherches historiques de Jean-Claude Langin





Les Copains des Mômes

Les Copains des Mômes clôturent une belle fin d'année 2025 placée sous le signe de la convivialité et de la solidarité.
Grâce à l'engagement des familles, une centaine de sapins a été vendue, permettant à chacun de préparer Noël dans une ambiance chaleureuse.
La tombola a rencontré un vif succès, avec plus de soixante-dix bûches gagnées en partenariat avec la boulangerie « Aux mains Couleur de Blé ».
Par ailleurs, la participation de l'association au marché de Noël, le 13 décembre, a été un moment fort de partage.
Un grand merci à tous les bénévoles, parents et partenaires pour leur soutien.

Le Club de l'Amitié

Date à retenir :

Dimanche 8 février : Assemblée générale au Foyer communal

Samedi 14 mars : Concert de printemps au Foyer communal

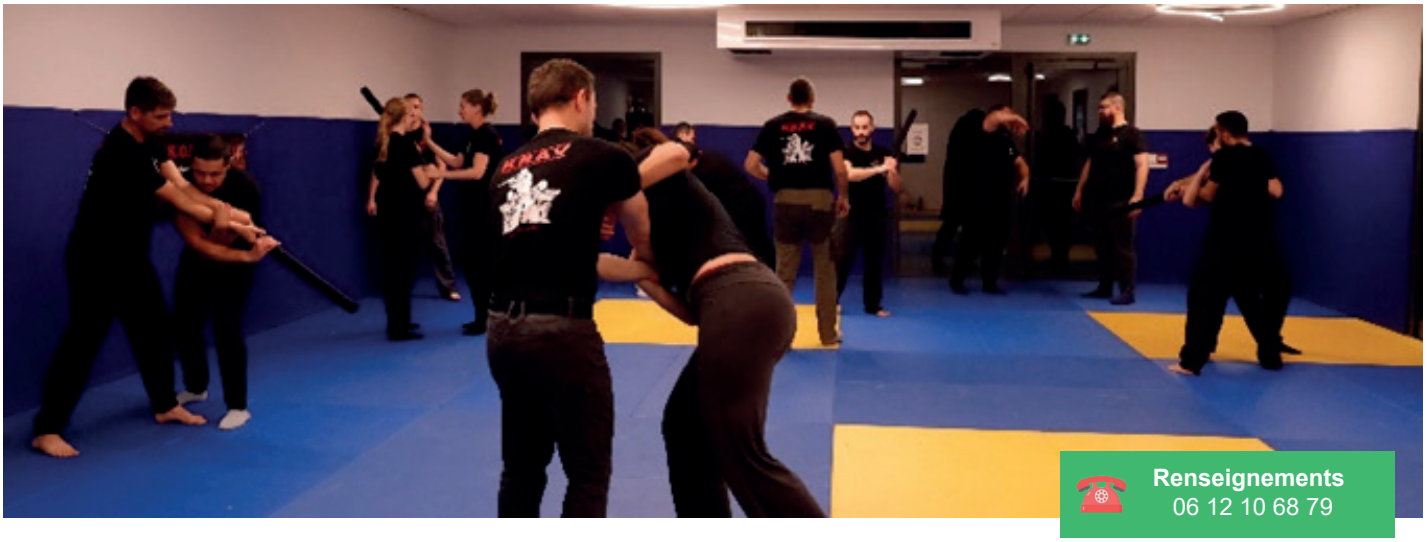
Dimanche 19 avril : Repas trimestriel au Foyer communal



EKOP 89

Le Krav en 2026

La nouvelle année va être axée sur un retour aux fondamentaux de la self-défense.
L'objectif est de rendre les techniques simples, efficaces et accessibles à tous. Techniques Simples : Maîtriser les gestes de base pour se dégager et se défendre rapidement. Commencez l'année en développant des réflexes solides et une présence assurée.
Votre sécurité commence ici. Nous dispensons nos cours tous les mardis dans le dojo (salle de motricité) à 19h45 et les jeudis à Bassou. **Premier cours d'essai offert.** Web : https://ekop89.wixsite.com/krav-op



Renseignements
06 12 10 68 79

Tennis de table

La saison 2025 - 2026 est lancée

Avec le forum des Associations, des jeunes sont venus… mais ne sont pas revenus, dommage !!
Nous sommes toujours prêts à les revoir et jouer avec eux. Nous sommes 18 inscrits ce qui est acceptable après les nombreux départs suite à la covid, mais malgré tout cela permet une très bonne ambiance, très conviviale.

Nos équipes de Gurgy participent à des compétitions qui ont lieu le vendredi soir à partir de 20h00. Ils arrivent à tenir tête aux meilleures équipes du département. Félicitations !!

Si vous voulez jouer comme les Frères Lebrun, ou presque, venez nous rejoindre, même en milieu de saison, pour pratiquer le tennis de table en loisir les mercredis de 18h00 à 20h00.



Contacts :
Bernard Danjon : 07 81 13 90 80
Gérard Alanièce : 06 01 96 99 12
Jean François Laurent : 06 73 68 93 00

Gym - Step - Marche nordique

Nos trois groupes se portent bien. La Gym (jeudi de 19h à 20h) compte une vingtaine d'adhérentes avec Laura notre nouvelle professeure depuis septembre.
Le Step (lundi de 18h45 à 19h45 au gymnase également) est toujours emmené par la dynamique Fanny avec un groupe de fidèles mais aussi de nouvelles adeptes !
Pour la marche, Emmanuel nous donne rendez-vous le samedi matin pour pratiquer autour de Gurgy et à une vingtaine de kilomètres à la ronde avec des sorties sympathiques et renouvelées…
Si l'arrivée des beaux jours vous donne envie de bouger, rejoignez nos groupes et venez faire du sport dans une ambiance conviviale et sur notre commune !

Renseignements
Estelle Duffaut : 06 74 53 90 77



ASSOCIATIONS

Christine Kadri

Séance à GURGY
Tous les 2 jeudi de chaque mois



SÉANCE 1H

DE RELAXATION TAI CHI
Accompagnée de plusieurs ateliers
Participation : 10 euros
Sur inscription
Tel : 06.84.93.30.15

- APPRENDRE À RESPIRER
- SE CONNECTER AVEC SON CORPS
- PRENDRE CONFIANCE EN SOI
- SE RESSOURCER
- ÉVACUER LE STRESS
- APPRENDRE À LÂCHER - PRISE
- TRAVAILLER LA POSTURE
- SOULAGER LES DOULEURS
- TRAVAILLER L'ÉQUILIBRE
- AUTO MASSAGE
- RETROUVER SON ÉNERGIE

Les Aiguilles de Gurgy

APPEL AUX DONS



pelotes de laine claires et petits boutons



POUR CONFECTION DE VÊTEMENTS BÉBÉS



au profit de
l'association
Les Aiguilles de Gurgy

Vous pouvez déposer vos dons à l'attention de Mme Pajot, à la friperie le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h ou au pôle de services le vendredi de 14h à 16h. Renseignements : 06 58 33 23 17

Atelier Mandala et Origami

Vous souhaitez apprendre à créer d'une façon inédite et originale ?
Venez nous rejoindre.
Cindy est animatrice d'**ateliers mandala** et Magali est animatrice d'**ateliers origamis.** Elles ont décidé de mêler leur savoir faire pour vous proposer des ateliers à Gurgy au pôle service le **2eme lundi de chaque mois de 18h à 19h30.**
Les adultes comme les enfants sont les bienvenus.
Le matériel est fourni et vous repartez avec vos créations.

Sur Réservation
Contactez-nous :
Cindy 06 36 01 55 67
Magali 07 77 05 96 58
mcvsbienetre@gmail.com
Facebook : MCVS bien-être



ADMR de Monéteau

Au cours de l'année 2025, nous avons eu à coeur d'apporter aux habitants du territoire des services répondant aux attentes de la naissance à la fin de vie
Dans un contexte économique difficile, tisser des liens, apporter des moments de réconfort, privilégier le maintien au domicile, nous semble important.
Dans le parcours de ses étapes il y a des moments douloureux, départ du domicile d'un bénéficiaire, mais des moments chaleureux, des rendez-vous attendus, des fêtes, des anniversaires… et c'est avec joie que nous avons fêté nos bénéficiaires centenaires…





Toute l'équipe de l'ADMR de MONETEAU vous présentent ses meilleurs voeux pour l'année 2026.

Nous restons à l'écoute de vos besoins,
de vos proches pour des prestations de qualité.

Comité des Fêtes de Gurgy

Le Comité des fêtes de Gurgy a récemment tenu son assemblée au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu.
Cette réunion a également été marquée par l'arrivée de nouveaux bénévoles, venus renforcer l'équipe et apporter leur dynamisme au service des animations locales.

Fort de cet élan, le Comité des fêtes annonce d'ores et déjà plusieurs rendez-vous ouverts à tous.
Un **karaoké** sera proposé le **samedi 7 mars**, promettant une soirée conviviale et festive.

Puis, le **samedi 4 avril**, les amateurs de jeux pourront se retrouver à l'occasion d'un **loto**, un moment toujours très attendu par les habitants.

Par ailleurs, le Comité des fêtes de Gurgy organisera cette année les **festivités du 13 juillet**, un événement phare de la commune.

Afin d'assurer la réussite de cette journée, l'association est dès à présent à la recherche de bénévoles souhaitant s'impliquer dans l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation.
Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher du Comité des fêtes.

Bonne humeur, esprit d'équipe et convivialité seront, une fois encore, au coeur de cette nouvelle saison festive !

Calendrier des manifestations

Tous les mercredis (de 14h à 17h) et samedis (de 9h à 12h)
Friperie du CCAS
21 rue des Trois Cailloux

Tous les 2ème jeudi de chaque mois à 18h30
Séance de tai-chi relaxation avec Christine Kadri
Sur inscription au 06 84 93 30 15
Dojo, 2 grande rue

Tous les 2ème lundi de chaque mois à 18h
Atelier Mandala et Origami
Sur réservation au 06 36 01 55 67
Pôle de services

Du 31 janvier au 22 février
Exposition - Gilles Mendoza
Espace culturel

Du 7 au 29 mars
Exposition - Association Les 4'Arts
Vernissage le samedi 7 mars à 18h
Espace culturel

Samedi 7 mars à partir de 20h
Karaoké organisé par le Comité des Fêtes
Foyer communal

Samedi 14 mars
Concert de printemps - Chorale de l'Amitié
Foyer communal

Samedi 4 avril
Loto organisé par le Comité des Fêtes
Foyer communal

Samedi 11 avril
Braderie de la friperie du CCAS
Foyer communal

Samedi 25 avril de 10h à 12h
Café lecture
Bibliothèque de Gurgy





GURGY INFOS N° 132- FEVRIER, MARS, AVRIL 2026
Mairie de Gurgy - 11 rue de l'île Chamond 89250 Gurgy - 03 86 53 02 86 - dgs@gurgy.net

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Cyril Chauvot, Maire de Gurgy
REDACTION : Cyril Chauvot, Ludivine Alliot, Laëtitia Da Silva, Eric Lenoir, Jean-Luc Liverneaux, Mathieu Nocard, Associations
CREDITS PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Associations, Ludivine Alliot, Jean-Luc Liverneaux, Mairie, Freepik, Flaticon